

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE  
& DU PAYS DE SILLÉ

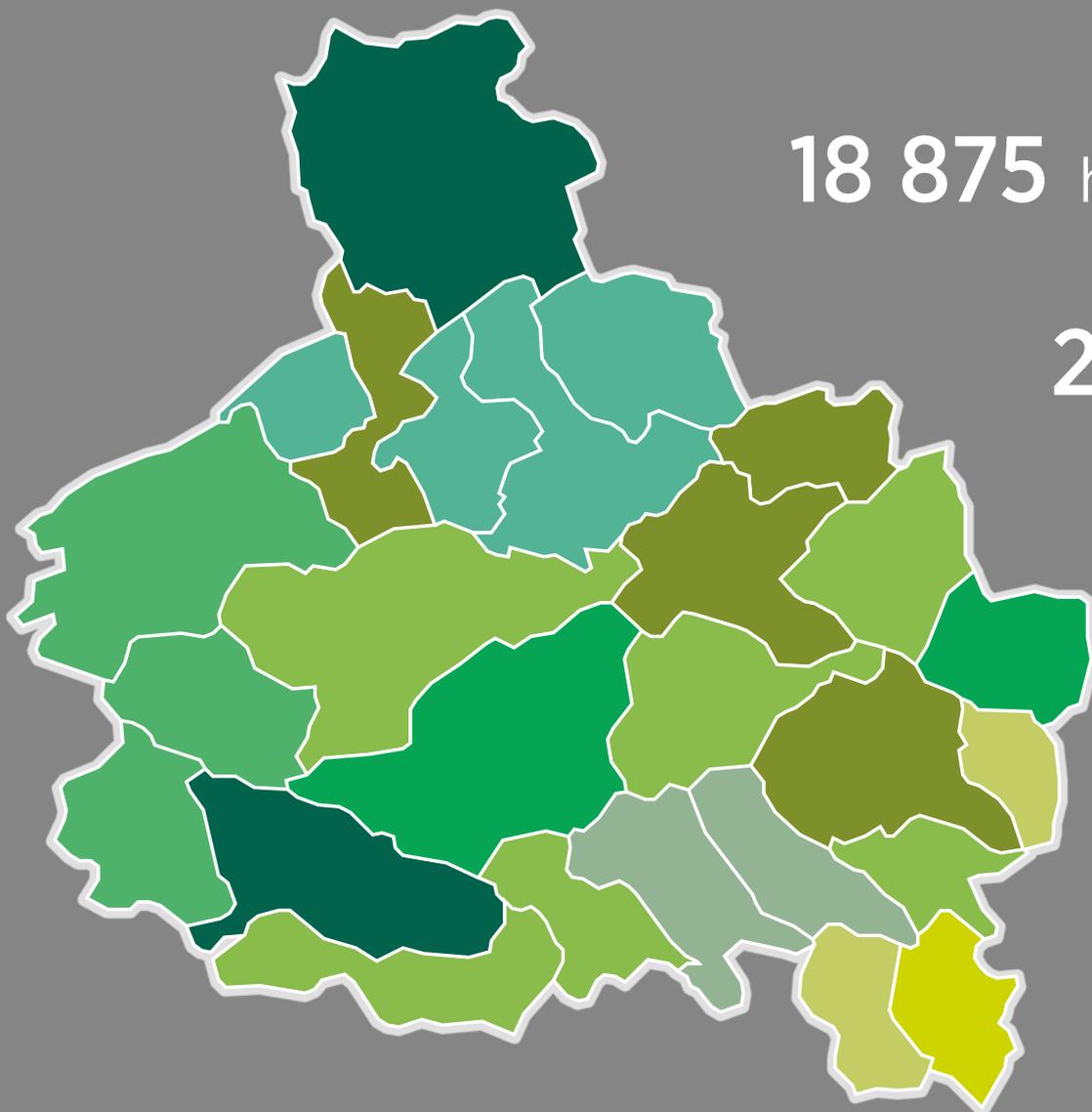
JANVIER  
2018

# 4CPS magazine

n°1

## Le nouveau visage ●

de votre intercommunalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017



Bernay-en-Champagne • Conlie • Crissé • Cures • Degré • Domfront-en-Champagne • La Chapelle-Saint-Fray • La Quinte • Lavardin • Le Grez Mézières-sous-Lavardin • Mont-Saint-Jean • Neuvillalais • Neuville-en-Charnie • Neuvy-en-Champagne • Parennes • Pezé-le-Robert • Rouessé-Vassé • Rouez • Ruillé-en-Champagne • Sainte-Sabine-sur-Longève • Saint-Rémy-de-Sillé • Saint-Symphorien • Sillé-le-Guillaume • Tennie



[www.4cps.fr](http://www.4cps.fr)

# SOMMAIRE

## Administration générale 03

*Des services réorganisés pour optimiser les compétences*

*Fusion des Communautés de communes : un an après...*

*Finances : un nouveau mode de fonctionnement*

*Un budget de transition*

## Aménagement 07

*PLUi : un site internet dédié*

## Économie 08

*Un forum de l'apprentissage au mois de mars 2018,*

*Des aides pour les entreprises,*

*Un comité local d'agrément pour aider les futurs entrepreneurs,*

*Écologie industrielle et territoriale : la Communauté de communes aux avant-postes,*

*Du mouvement sur les zones d'activités intercommunales,*

*Réflexion autour d'un projet de ressourcerie,*

*Le rallye pour entreprendre est passé par Sillé,*

*Fibre optique : un déploiement à haut débit !*

*L'espace numérique au cœur de la vie économique locale,*

*Un Service Emploi pour tous.*

## Équipements culturels 12

*Nouveau cursus d'enseignement : formation musicale et pratiques collectives.*

## Actions sociales 13

*Multi-accueil : deux chantiers ambitieux.*

## Environnement 14

*Valorisation des ordures ménagères : l'enfouissement laisse la place à l'incinération,*

*SPANC : les aides de l'agence de l'eau reconduites,*

*Qualité du tri des déchets : la 4CPS se distingue !*

*Focus sur les déchèteries intercommunales,*

*En 2018, la GEMAPI : nouvelle compétence communautaire*

*Les sacs marqués distribués en janvier.*

## Tourisme 16

*Sillé-Plage : la transformation se poursuit,*

*Une nouvelle dimension pour l'Office de Tourisme.*

## Technologies 18

*Un logo à l'image d'un territoire dynamique et solidaire,*

*Nouvelle Communauté de communes, nouveau site internet,*

*CyberCentres, des animations en phase avec les usages.*

# édito

**Joël MÉTÉNIER**  
**Président de la 4CPS**  
**Maire de Saint-Symphorien**



Comme je l'avais souligné en présentant ma candidature à la présidence de la Communauté de communes 4CPS, en janvier 2017, la construction de cette nouvelle intercommunalité représente un énorme travail qui doit nous conduire jusqu'à la fin de ce mandat. Pour mener à bien cette mission et avancer tous ensemble, nous devons faire preuve de volonté, de sérénité, de confiance et de solidarité, en ne perdant jamais de vue que nous œuvrons pour l'intérêt général.

C'est dans cet esprit que nous progressons depuis le début de l'année, malgré un territoire hétérogène et diversifié, à la fois périurbain et rural, malgré des histoires et des cultures de travail parfois différentes. Ensemble, nous apprenons à nous connaître, à définir une méthodologie cohérente et efficace, à faire de notre diversité un atout pour dynamiser notre nouveau territoire.

Car l'intercommunalité, c'est le rassemblement de communes qui affirment d'une même voix leur communauté de destins. Nos identités communales s'additionnent et ne se diluent pas dans la Communauté de communes. Elles s'enrichissent mutuellement pour assurer un développement territorial harmonieux, au cœur duquel chaque commune doit trouver son équilibre dans ce paysage communautaire redessiné.

### Des compétences définies et harmonisées

Depuis près d'un an, le paysage communautaire présente un nouveau visage, à la fois dans son périmètre et dans son champ de compétences qui va continuer de s'accroître dans les années à venir. Aujourd'hui, nous nous attelons à définir précisément les contours des compétences optionnelles, puis facultatives et de l'intérêt communautaire ; ce que la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) ne nous avait pas laissé le temps de faire avant la fusion. En ce sens, les conférences des maires, que nous avons organisées cet automne, nous ont permis de mettre à jour nos besoins, nos attentes

et nos problématiques. Ensemble, nous avons échangé sans tabous pour arriver à trouver les meilleures solutions, avec pour objectif de satisfaire au mieux les habitants, en gardant aussi une part de notre histoire passée (4C et CCPS) et tout en respectant nos contraintes budgétaires.

Nous ne sommes qu'à la moitié du chemin qui doit nous mener à la construction de la nouvelle Communauté de communes. Mais, déjà, nous avons posé les bases d'un projet de territoire, dont l'élaboration sera la prochaine étape.

### Des interrogations financières

Pour réussir, nous devons cependant avoir plus de certitudes en matière financière. L'adoption du dispositif de Fiscalité Professionnelle Unique nous permet de ne pas pénaliser les contribuables, par le principe même de neutralité financière lors des transferts de compétences. Mais, nous manquons de lisibilité sur l'évolution des dotations de l'Etat. Ceci est un point épineux et sujet à des nombreuses interrogations. C'est pourquoi, nous avons dû, déjà, renoncer à certaines compétences et mettre en suspens d'importants investissements, que nous ne pourrions pas concrétiser sans un niveau de co-financement acceptable pour le budget de notre collectivité.

Je sais que, pour tenir nos objectifs, je peux m'appuyer sur une équipe d'élus solides, volontaires et déterminés, ainsi que sur des cadres et des agents compétents, qui continuent à nous épauler très efficacement comme ils le faisaient auparavant au sein de nos deux anciennes communautés de communes. Je les remercie pour leur dévouement.

Vous l'aurez compris, il nous faut de l'énergie, du courage, de l'écoute et du temps pour mettre en œuvre notre projet communautaire et assurer le développement de notre territoire de la 4CPS.

Veillez, pour conclure, recevoir tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année 2018.

## Fusion des Communautés de communes un an après...

Décidée par le Préfet de la Sarthe, dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la création de la 4CPS, issue du regroupement des communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Depuis près d'un an, les 32 délégués communautaires, représentant les 25 communes du nouveau territoire, ont travaillé à mettre en place leur gouvernance, à construire un premier budget dans le cadre du dispositif de Fiscalité Professionnelle Unique, à définir les compétences optionnelles de l'intercommunalité (qui seront opérationnelles à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018). Ils ont aussi réorganisé les services communautaires qui comptent désormais 57 agents.

Il est à noter que les élus communautaires se sont répartis au sein d'une dizaine de commissions thématiques (suivant les compétences choisies) qui préparent les projets. Ceux-ci sont ensuite examinés en Bureau communautaire (composé de neuf vice-présidents et d'un membre ayant la qualité de conseiller régional à titre consultatif), puis présentés en Conseil communautaire pour approbation. Depuis le début de l'année, le Conseil communautaire s'est réuni plus d'une quinzaine de fois.



Parole à ...

Gérard GALPIN

Premier Vice-Président de la 4CPS  
Maire de Sillé-le-Guillaume  
Conseiller Départemental

### Quel regard portez-vous sur ces 9 premiers mois d'existence de la Communauté de communes 4CPS ?

Même si ces neuf premiers mois n'ont pas toujours été faciles, principalement parce que nous avons manqué de temps pour préparer la fusion, nous avons avancé et avons appris à progresser ensemble. Les élus de nos deux anciennes communautés de communes, bien que n'ayant pas toujours les mêmes cultures de travail, ont su trouver l'osmose. Ils ont pris conscience des enjeux et des défis que nous devons relever. Nos visions respectives ont évolué pour aller dans le même sens. Nous nous sommes enrichis des expériences de nos nouveaux collègues respectifs. Aujourd'hui, la Communauté de communes est sur les rails. Il faut maintenant trouver le bon rythme de croisière.

### Quelles sont les prochaines étapes à franchir ?

Alors que nous venons de choisir les compétences que nous souhaitons conserver à l'échelle intercommunale, il nous faut désormais harmoniser ces compétences, en prenant le temps qu'il faudra pour être efficaces, concrets et cohérents.

Nous venons d'enclencher une première vitesse. Il nous faut, désormais, développer des projets de territoire tout en tenant compte des contraintes budgétaires. Nous travaillons pour l'avenir.

Dans cette perspective, nous allons commencer par réorganiser les services en nous appuyant sur les résultats de l'étude que nous avons commandé.

## Des services réorganisés pour optimiser les compétences

Issue de la fusion des communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, la Communauté de communes 4CPS emploie aujourd'hui 57 agents. Après une première année de fonctionnement, une nouvelle organisation va se mettre en place début 2018, avec pour objectif d'optimiser les compétences de chaque salarié.

Dès 2016, avant le regroupement de leurs intercommunalités respectives, les élus de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé avaient élaboré un premier schéma d'organisation provisoire, en s'appuyant sur les conseils du cabinet KPMG, qui accompagnait l'ensemble du processus de fusion.

Ainsi, depuis le début de l'année, les agents sont répartis en quatre pôles :

- > **Services administratifs ;**
- > **Services à la population ;**  
Maison de la Musique, équipements sportifs, petite enfance / enfance / jeunesse, suivi des services partenaires comme le centre social et le portage de repas à domicile, Technologies de l'Information et de la Communication ;
- > **Développement et aménagement ;**  
aménagement de l'espace, urbanisme, tourisme, développement économique et fibre optique, maison médicale, emploi, accessibilité ;
- > **Services techniques ;**  
environnement, collecte et traitement des ordures ménagères, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

De même, dans le souci de préserver le lien entre les services et la population, les élus ont fait le choix de conserver deux pôles administratifs : l'un à Conlie, au siège administratif de la Communauté de communes, l'autre à Sillé-le-Guillaume dans les locaux jusqu'alors occupés par la Communauté de communes du Pays de Sillé.

Puis, dans le but d'améliorer encore cette organisation, la Communauté de communes a fait le choix de confier à un organisme spécialisé dans la gestion des Ressources Humaines, une étude visant à réorganiser les services de façon à optimiser les compétences du personnel et à renforcer le service offert aux habitants. Apportant un regard extérieur et expérimenté, cet organisme a commencé par établir un état des lieux, échangeant avec une vingtaine d'agents et plusieurs élus communautaires afin d'établir un diagnostic. Cet audit a permis de cerner au plus près les besoins et les attentes des personnels et de la collectivité. A partir de ce diagnostic, le cabinet d'études a préconisé plusieurs scénarios qui, suivant les choix des élus, vont se traduire par la mise en place d'un nouvel organigramme dès ce mois de janvier 2018.

## Finances

### un nouveau mode de fonctionnement



En perspective du regroupement de leurs deux communautés de communes, et après avoir analysé les études prospectives réalisées par un cabinet spécialisé, les élus de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé avaient conjointement décidé, dès fin 2016, d'opter pour le régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

Ce dispositif se traduit par le versement de toutes les taxes locales professionnelles (CFE, TASCOM, CVAE, IFER, TANFNB<sup>(1)</sup>) à la Communauté de communes qui les reverse ensuite chaque année aux communes, sur la base des recettes perçues l'année précédant la fusion. Les communes et la 4CPS continuent chacune de leur côté de collecter les taxes locales sur les ménages (Taxe Habitation, Foncier Bâti et Foncier Non Bâti).

Le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique assure également une neutralité financière pour les collectivités, lors des transferts de compétences, par la mise en place d'un système de compensation. Le montant des charges nettes transférées est calculé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), composée d'un élu par commune. Ainsi, le transfert d'une

compétence est compensé par le versement d'une somme équivalente (Attribution de Compensation) à la collectivité bénéficiaire, pour que celle-ci puisse exercer cette compétence.

En outre, le passage en FPU a permis à la 4CPS de bénéficier d'une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) bonifiée de 195 000€ en 2017, du fait qu'elle exerçait six des douze compétences requises pour pouvoir percevoir cette DGF bonifiée.

En termes de fiscalité des ménages, le Conseil communautaire a fait le choix d'étaler sur 4 ans, l'uniformisation progressive des taxes locales dans le but que le processus soit achevé d'ici la fin du mandat (2020). Ce lissage permet de faire évoluer progressivement les taux afin que l'impact des hausses (et des baisses) reste limité pour les contribuables de l'ensemble des 25 communes.

#### Taux d'imposition

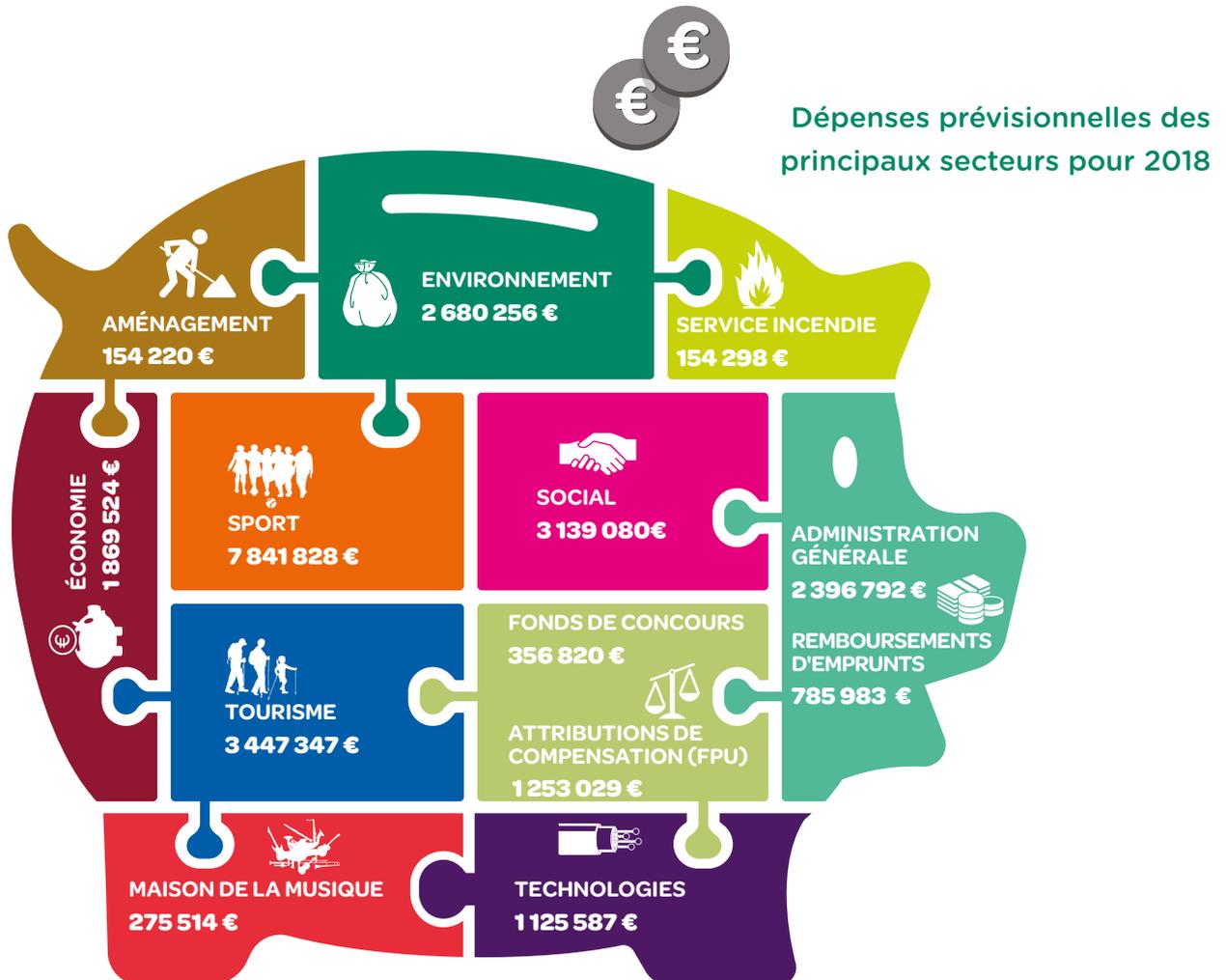
##### Montant des taux d'imposition votés en 2017

- > Taxe d'Habitation : 5,16 %
- > Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 3,88 %
- > Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 7,38 %
- > Cotisation Foncières des Entreprises : 22,13 %

<sup>(1)</sup> Contribution Foncière des Entreprises (CFE), Taxe sur les Surfaces COMMERCIALES (TASCOM) Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER), la Taxe Additionnelle à la taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties (TANFNB)

## Un budget de transition

Pour sa première année d'exercice, la Communauté de communes 4CPS a pu s'appuyer sur un budget global de 28 616 421 €, divisé en un budget général (22 millions d'euros) et sept budgets annexes.



Dans l'attente d'avoir défini précisément les contours des compétences (ce qui vient d'être réalisé cet automne), la Communauté de communes a mis en place un budget de transition ayant pour objectifs de maintenir la qualité des services à la population et de tenir les engagements pris par les élus, en matière d'investissements, avant la fusion de leurs communautés de communes respectives.

### En ce sens, les principales dépenses d'investissement, pour 2017, ont été fléchées vers

- > la construction du Pôle Petite Enfance à Conlie, dont le chantier était déjà lancé ;
- > le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire (700 000 € déjà provisionnés + 400 000 € budgétisés pour la nouvelle année) ;
- > l'achèvement de l'aménagement de la Zone d'Activités de la Mardelle à Sillé-le-Guillaume ;
- > la poursuite du programme de la redynamisation du site naturel classé de Sillé-Plage.

En parallèle, les projets d'espace aquatique à Sillé-le-Guillaume et de gymnase à Domfront-en-Champagne, programmés par les élus et actuellement au stade des études, ont été budgétisés. Cependant, leur concrétisation est en suspens dans l'attente des réponses des différents partenaires financiers.

### Budget total

**budget général  
+ budgets annexes**  
**28 616 421€**

- > Dépenses réelles prévisionnelles :  
25 480 278€
- > Opérations non budgétaires (op ordres, etc...)  
3 136 143€

## Quelles compétences pour la Communauté de communes 4CPS ?

Selon la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), les nouvelles communautés de communes créées au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 doivent définir leurs compétences selon le calendrier suivant :

1<sup>er</sup> janv. 2017

### Intégration des quatre compétences obligatoires à toutes les Communautés de communes :

- > **Aménagement de l'Espace** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Schéma de Cohérence Territoriale, documents d'urbanisme...);
- > **Développement économique et tourisme** (actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, politique locale du commerce, promotion du tourisme...);
- > **Aires d'accueil des gens du voyage** (aménagement, entretien, gestion);
- > **Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.**

### Intégration provisoire de l'ensemble des autres compétences exercées par les anciennes communautés de communes avant leur fusion, avant définition des compétences optionnelles et facultatives.

Année 2017

### Définition des compétences optionnelles

Au cours de cet automne, tous les maires et conseillers communautaires de la 4CPS se sont réunis à deux reprises pour définir les compétences qui devaient être exercées par la Communauté de communes et celles qui devaient être transférées aux communes ou conservées par ces dernières. Les conseils municipaux ont également été consultés.

Conformément à la loi, les élus devaient définir les compétences optionnelles en 2017 (pour les exercer à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018), et devront déterminer les compétences facultatives et l'intérêt communautaire en 2018 (pour les exercer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019).

Une partie de ce travail a été réalisé en 2017 et se poursuivra en 2018.

1<sup>er</sup> janv. 2018

### Intégration de la compétence obligatoire Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (Gemapi).

### Intégration des compétences optionnelles d'intérêt communautaire choisies par le Conseil communautaire :

- > **Protection et mise en valeur de l'environnement** : Actions d'intérêt communautaire et Plan Climat énergie territorial ;
- > **Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire** d'intérêt communautaire ;
- > **Action sociale d'intérêt communautaire.**

### Intégration des compétences facultatives d'intérêt communautaire choisies par le Conseil communautaire :

- > **Développement touristique** : construction, aménagement, entretien et gestion des sites et (ou) équipements touristiques d'intérêt communautaire (Sillé-Plage) et création et entretien du balisage des deux sentiers de randonnées pédestres à vocation intercommunale (sentier intercommunal de la Champagne Conlinoise, circuit pour personnes à mobilité réduite de Tennie).
- > **Santé** : Maison de Santé Pluridisciplinaire à Sillé-le-Guillaume ;
- > **Culture** : Aménagement et gestion de la Maison de la Musique à Sillé-le-Guillaume et interventions musicales en milieu scolaire ;
- > **Scolaire** : Equipement en matériel pédagogique du Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficultés (Rased) ;
- > **Emploi** : Actions de promotion et d'animation pour l'emploi dont gestion de l'Espace emploi à Sillé-le-Guillaume et soutien à la Mission locale Sarthe Nord ;
- > **Assainissement** : Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et des programmes d'aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;
- > **Information et numérique** : Actions d'intérêt communautaire en faveur du déploiement du numérique sur le territoire (dont déploiement du réseau de fibre optique) ;
- > **Incendie et secours** : participation au financement des centres de secours du territoire ;
- > **Politiques contractuelles** : participation à des politiques contractuelles avec le Département, la Région ou l'Union Européenne.

Année 2018

### Définition des compétences facultatives, et définition de l'intérêt communautaire.

1<sup>er</sup> janv. 2020

### Intégration des compétences obligatoires Gestion de l'eau et Assainissement collectif. (sous réserve)



Parole à ...

Joachim BELLESSORT

Vice-Président de la 4CPS en charge de la compétence Aménagement de l'espace  
Premier Adjoint au Maire de Conlie

Joachim Bellessort est Premier Adjoint au Maire de Conlie Il était délégué de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise depuis 2014

**Pourquoi avez-vous souhaité prendre en charge la Commission de l'Aménagement de l'Espace de la nouvelle Communauté de communes 4CPS ?**

J'ai souhaité mettre mes compétences professionnelles en droit de l'urbanisme au service de la collectivité. Il me semblait utile et intéressant de pouvoir travailler au développement de cette compétence, qui a pour responsabilité de dessiner le territoire pour les décennies à venir.

**Quel est le cadre de travail de votre Commission ?**

Les 15 membres de la Commission travaillent en premier lieu à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui devrait, sous toutes réserves, être opérationnel d'ici 3 ans. C'est notre principal chantier.

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal : un site internet dédié

Lancé par les élus de Communauté de communes de la Champagne Conlinoise en 2015, la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été élargie à l'ensemble du territoire de la nouvelle Communauté de communes 4CPS dès début 2017.

« Nous arrivons à la fin de la première phase : l'élaboration d'un diagnostic de territoire », souligne Joachim Bellessort, Vice-Président de la Communauté de communes et de la Commission Aménagement de l'Espace. « Ce premier document de synthèse est une photographie de notre Communauté de communes. Fruit de nombreux échanges autour de tous les sujets : géographie, habitat, équilibre social, équipements

publics, économie, transports, environnement, services...), poursuit le chargé de mission, Gilles Fortier.

En parallèle, la Communauté de communes, poursuit l'étude environnementale avec l'aide d'un cabinet spécialisé et vient de s'atteler à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans lequel seront inscrits les principaux axes de développement du territoire pour les 15 ans à venir. Elus, socio-professionnels (entrepreneurs, artisans et commerçants, agriculteurs, bénévoles associatifs...) et habitants sont associés à cette deuxième phase. Ils seront invités à des réunions de travail qui, pour certaines, seront publiques.

De plus, afin de prendre en compte

En parallèle, nous participons à la définition du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui est pilotée par le Pays de la Haute Sarthe. Le PLUi devra être en cohérence avec ce document qui trace les grandes lignes du développement territorial pour les 20 prochaines années.

Par ailleurs, la Commission rend chaque année, à la Préfecture, un rapport indiquant l'état d'avancée des travaux garantissant l'accessibilité des lieux et établissements publics aux personnes en situation de handicap.

Enfin, nous favorisons le développement du Système d'Information Géographique (SIG) qui est un outil d'aide à la gestion de l'urbanisme d'une grande utilité.

**Quelles méthodes de travail avez-vous arrêtées pour élaborer le PLUi et quels sont vos objectifs ?**

La mise en place du PLUi est pilotée par le chargé de mission Urbanisme / PLUi, Gilles Fortier, qui a été recruté dès 2016 par la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise, lorsque celle-ci s'est lancée dans l'élaboration de ce document. Cet urbaniste expérimenté nous fait bénéficier de son professionnalisme. Il gère et anime la démarche, prend en charge les aspects administratifs, permettant aux élus de se concentrer sur la réflexion à mener et d'intégrer totalement les enjeux. Grâce à lui, nous gagnons beaucoup de temps et sommes plus efficaces.

Nous nous appuyons aussi sur le SIG (Système d'Information Géographique), qui nous fournit de précieuses données cartographiques.

En parallèle, je m'attache à ce que les élus soient pleinement associés à ce chantier. Ils apportent leur indispensable connaissance du terrain. La population est également consultée via le site Internet dédié à ce PLUi.

Je conçois l'élaboration du PLUi comme un moment privilégié d'échanges et de partages des connaissances. C'est à cette condition que les communes et les habitants pourront s'approprier ce document qui est un outil indispensable de développement local.

un maximum d'observations et de remarques, un site Internet dédié au PLUi a été mis en ligne à l'adresse : [www.plui.4cps.fr](http://www.plui.4cps.fr). Les témoignages seront pris en compte et feront l'objet d'une analyse.

« Nous voulons que la démarche soit la plus interactive possible », affirme Joachim Bellessort.

Dans cet esprit, une collaboration originale est également développée avec la MFR (Maison Familiale Rurale) de Bernay-en-Champagne, dont une classe a été chargée de travailler sur quatre thématiques : la précarité énergétique, les circuits courts, l'accès à l'information et aux services, les éco-lotissements. « L'objectif est de collecter un maximum d'informations et d'impliquer la jeunesse », précise Gilles Fortier.





Parole à ...  
Alain HORPIN

Vice-Président de la 4CPS en charge de la compétence  
Développement économique  
Maire de Saint-Rémy-de-Sillé

Alain Horpin est élu depuis 1995 et Maire de Saint-Rémy de Sillé depuis 2008. Il était Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Sillé depuis 2008, notamment en charge du Développement économique et du Développement numérique.

## Pourquoi avez-vous souhaité piloter la Commission du Développement économique au sein de la nouvelle Communauté de communes 4CPS et quels sont vos objectifs ?

Les compétences dont j'ai la charge sur la nouvelle Communauté de communes sont similaires à celles que j'exerçais sur le Pays de Sillé. Par conséquent, je m'inscris dans la continuité des actions que j'ai déjà menées en faveur du développement territorial. Ma volonté est d'étendre ce travail à l'ensemble du territoire de la 4CPS, avec pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire, de mettre en valeur sa dynamique économique et celle de ses entreprises. En ce sens, comme j'en ai pris l'habitude, je veux conforter les échanges avec les acteurs économiques pour être toujours à leur écoute.

Pour atteindre ces objectifs, je sais que je peux m'appuyer sur la chargée de mission économique de la Communauté de communes, Isabelle Cochet, qui connaît parfaitement le territoire et m'apporte une aide technique très précieuse.

## Sur quels types d'actions souhaitez-vous mettre l'accent en priorité ?

Nous sommes actuellement dans un contexte économique favorable et recevons, pour cette raison, de nombreux porteurs de projets à la recherche de locaux. C'est pourquoi je vais lancer une réflexion sur l'opportunité de construire un bâtiment gris répondant aux demandes des entreprises.

Je souhaite aussi mettre à profit la réorganisation des services communautaires pour proposer un mode de fonctionnement plus efficace. Il faut qu'Isabelle Cochet puisse se concentrer pleinement sur sa mission d'accompagnement des entrepreneurs et des porteurs de projets. Plus nous serons dynamiques, plus le territoire sera attractif.

## Vous avez également en charge le dossier des maisons de santé. Quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

Nous allons inscrire notre travail dans un projet global de territoire qui prendra en compte les maisons médicales de Sillé-le-Guillaume et Conlie. Nous devons être à l'écoute de l'ensemble du corps médical et avoir pour priorité de préserver une offre de soins adaptée aux besoins des habitants. C'est dans cet esprit que nous devons aussi avoir une réflexion sur le maintien de l'offre médicale sur Tennie. C'est aussi dans ce cadre que nous cherchons à réinstaller un service de radiologie à Sillé-le-Guillaume. Nous examinons différentes pistes en ce sens.

## Un forum de l'apprentissage au mois de mars 2018

En partenariat avec les communautés de communes Maine Saosnois et Haute Sarthe Alpes Mancelles, la 4CPS co-organise un Forum de l'apprentissage qui se tiendra sur le territoire du Maine Saosnois au mois de mars prochain.

Cet événement s'accompagnera d'une soirée rencontre avec les familles sur les territoires de chacune des communautés de communes impliquées.

Ce Forum, qui s'adresse plus particulièrement aux élèves des classes de Troisième et de Terminale, va permettre de sensibiliser les jeunes à l'apprentissage, en leur offrant l'opportunité de rencontrer des organismes de formation et des chefs d'entreprise.

Cette initiative est le fruit d'une collaboration originale entre les développeurs économiques des intercommunalités du Nord Sarthe, les responsables d'établissements scolaires, la Mission Locale Sarthe Nord et le Pays de la Haute Sarthe.

## Des aides pour les entreprises

Vous êtes une entreprise de moins de 20 salariés et vous souhaitez réaliser un investissement pour moderniser votre outil de travail ?

Le dispositif MACS (Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services), porté par le Pays de la Haute Sarthe, peut vous apporter une aide financière (30% maximum de l'investissement).

Sur la 4CPS, plusieurs entreprises ont bénéficié de ce soutien.

### Contacts

Chambre consulaire (CCI ou CMA) dont vous dépendez ou le Pays de la Haute Sarthe :

CMA : Mélodie Yahiaoui  
au 02 43 74 53 61

CCI : Vanessa De Heras  
au 02 43 21 00 30

Pays de la Haute Sarthe :  
Grégory Plet au 02 43 33 70 96

## Un comité local d'agrément pour aider les futurs entrepreneurs

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Initiative Sarthe, la Communauté de communes a mis en place un Comité local d'agrément chargé d'examiner les candidatures des porteurs de projets à l'obtention d'un prêt d'honneur.

*« Initiative Sarthe a pour mission d'accompagner les futurs entrepreneurs dans la création ou la reprise d'activités. L'association peut notamment accorder des prêts à taux zéro qui représentent une marque de confiance dans le projet et*



Signature officielle Initiative Sarthe

*se révèlent être un levier déterminant pour obtenir le soutien financier des banques », explique Isabelle Cochet, Chargée de mission Développement économique de la 4CPS. « Ces prêts d'honneur sont accordés par des comités d'agrément composés de professionnels qui, jusqu'à présent, se réunissaient au Mans. Mais, souhaitant se rapprocher du terrain et avoir l'avis d'acteurs locaux, Initiative Sarthe nous a proposé de créer un Comité d'agrément spécifique à la 4CPS, rassemblant des chefs d'entreprises, des juristes, des experts-comptables et des banquiers du territoire. Nous avons immédiatement saisi cette opportunité qui s'inscrit dans notre volonté d'aider les initiatives économiques locales », ajoute Alain Horpin, Vice-Président de la 4CPS.*

Ainsi, un premier Comité d'agrément s'est réuni le 19 octobre 2017. Celui-ci a accordé deux prêts d'honneur : l'un à la société Jean-My Polissage installée au sein de l'ancien magasin Mutant réaménagé par la Communauté de communes sur la zone d'activités de Conlie, l'autre au repreneur de l'auberge de Ruillé-en-Champagne.

## Écologie industrielle et territoriale : la Communauté de communes aux avant-postes

Depuis un an, la Communauté de communes a choisi de promouvoir l'Écologie Industrielle et Territoriale, qui est une démarche de mutualisation des ressources entre entreprises. Les trois chambres consulaires sarthoises<sup>(1)</sup> et le Pays de la Haute Sarthe accompagnent la collectivité dans cette démarche inédite sur le département.

*« Cette initiative a pour objectif d'encourager les entreprises à mutualiser leurs moyens pour générer des économies en réduisant notamment leurs consommations d'énergies et de matières premières », résume Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes 4CPS. « Nous sommes, sur ce sujet, collectivité pilote pour la Sarthe. »*

Dans un premier temps, cette démarche s'est traduite par la réalisation d'un diagnostic destiné à quantifier les flux d'énergies et de services des entreprises, puis à évaluer leurs besoins. Cette première phase a été menée par le Pays de la Haute Sarthe et les chambres consulaires. *« Cette étude a été restituée en juillet auprès de la trentaine d'entreprises que nous avons mobilisée. Quinze propositions d'actions ont été présentées et cinq d'entre elles ont été retenues pour être réalisées dans un premier temps », détaille Isabelle Cochet, Chargée de mission Développement économique de la 4CPS.*

Dès à présent, trois actions sont en phase de concrétisation :

- > Un dispositif d'achat groupé d'énergie présenté lors d'une rencontre appelée "Café Energies" est en train de se mettre en place ;
- > Une première collecte de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) doit être organisée en décembre sur la base d'un questionnaire qui a permis de cerner précisément les besoins ;
- > Une formation aux risques d'incendie va voir le jour.

Les partenaires de l'opération réfléchissent aussi à la mise en place d'un outil de partage et à un dispositif commun d'élaboration du Document unique.

*« Le rôle de la Communauté de communes est d'accompagner les entreprises dans leurs premières démarches, afin de les laisser prendre leur autonomie et organiser elles-mêmes leurs actions », précise Alain Horpin, affirmant que cette démarche, sur la voie du succès, pourrait être étendue à l'ensemble des territoires de la 4CPS et du Pays de la Haute Sarthe.*



Une collecte des D3E doit être organisée en décembre

<sup>(1)</sup> Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'agriculture

## Du mouvement sur les zones d'activités intercommunales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la Communauté de communes 4CPS est en charge de l'ensemble des zones d'activités du territoire. Cette compétence s'exerce sur les ZA de Sillé-le-Guillaume, Conlie, Bernay-en-Champagne, Rouessé-Vassé et Tennie, dans la continuité du travail mené par les précédentes intercommunalités de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé. Dans ce cadre, la 4CPS a contribué, au cours des 12 derniers mois, aux installations de plusieurs entreprises qui ont généré plusieurs créations d'emplois.



### Zone de la Mardelle à Sillé : 7 lots à commercialiser

Aménagée en 2016, la Zone d'Activités de la Mardelle compte sept parcelles disponibles. D'une surface moyenne de 3 000 m<sup>2</sup>, ces lots sont vendus au prix de 5 € le m<sup>2</sup>.

Déjà, deux premières parcelles ont été vendues : l'une est occupée par l'école de conduite Cervera auto-moto, qui y a aménagé une piste d'entraînement au permis moto, l'autre vient d'être achetée par l'électricien Vincent Genissel qui y fera construire un bâtiment en 2018.

« Située à proximité de la déchèterie et de la route d'Evron, cette zone offre une excellente visibilité à ses occupants », souligne Alain Horpin, Vice-Président de la 4CPS.

### Zone de Sillé-le-Guillaume

Au cours de cette année, deux bâtiments ont été repris sur le site. L'entreprise mayennaise Levrard assainissement a, ainsi, créé une antenne sur la zone, tandis que l'ancien magasin

Aldi, face à la caserne des pompiers, a été racheté par l'Atelier Jeantaine. Celui-ci occupe la moitié de la surface (500 m<sup>2</sup>) et loue l'autre moitié à Santé au Travail qui a pu, à cette occasion, accroître ses capacités d'accueil et devenir le site de référence du Nord Sarthe.

### Zone de Conlie : les bâtiments communautaires occupés

Trois nouvelles entreprises se sont installées, en 2017, sur la zone intercommunale d'activités de Conlie, au sein de bâtiments communautaires.

Racheté et aménagé peu avant la fusion par l'ex-Communauté de communes de la Champagne Conlinoise, l'ancien magasin Mutant est aujourd'hui occupé par une société de transports, ST Maine, et une nouvelle activité de polissage pour véhicules individuels (autos et motos), Jean-My Polissage. De même, le bâtiment blanc construit par la Communauté de communes a été repris par Modulic, un fabricant de circuits imprimés.

En parallèle, la Communauté de communes va lancer la demande de permis d'aménager afin d'étendre la zone d'activités sur les deux hectares acquis en 2016, ainsi que l'étude entrant dans le cadre de la loi sur l'eau sur les zones de Conlie et Sillé.

### Vers un bâtiment gris ?

« Comme dans la majeure partie du pays, l'activité économique reprend sur le territoire et nous sommes régulièrement sollicités par des porteurs de projets à la recherche de bâtiments », constate Alain Horpin ; « c'est pourquoi, j'ai attiré l'attention de la Commission du Développement Economique sur l'intérêt que nous aurions à construire un bâtiment gris<sup>(1)</sup> dans un proche avenir. »

<sup>(1)</sup> Un bâtiment gris est un local professionnel construit spécifiquement, par la collectivité, pour une entreprise qui en fait la demande.

## Réflexion autour d'un projet de ressourcerie

Suite à la proposition d'un habitant, la Commission Développement économique de la Communauté de communes réfléchit à la possibilité d'aménager une ressourcerie sur le territoire. « Une première rencontre avec les acteurs de l'emploi a permis de confirmer le potentiel d'un tel service qui participe à la promotion de l'économie circulaire et s'organise autour de la collecte et du recyclage d'objets inutilisés », affirme Alain Horpin, Vice-Président de la Communauté de communes. ; « c'est pourquoi nous avons constitué un groupe de travail, composé d'élus et de représentants des organismes agissant pour l'insertion professionnelle et sociale. Celui-ci doit dessiner les contours du projet et va, dans cette perspective, commencer par visiter trois ressourceries. »

## Le rallye pour entreprendre est passé par Sillé

Mardi 21 novembre, la Communauté de communes a accueilli « Le Rallye pour entreprendre » organisé conjointement par Initiative Sarthe et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Le Mans-Sarthe. Cette manifestation s'est déroulée au sein du bâtiment communautaire de Sillé-le-Guillaume.

Comme dans les quatre autres communes sarthoises où il était également proposé, cet événement dédié aux acteurs économiques s'articulait autour d'une conférence intitulée « Les 10 clés pour entreprendre », de trois ateliers thématiques et d'un temps d'échanges avec des chefs d'entreprises. Cette journée avait pour objectif de favoriser les échanges et la mise en réseaux entre porteurs de projet de création ou reprise d'entreprises et les structures d'accompagnement existantes autour de sujets qui les concernent tout particulièrement. Une dernière étape de ce Rallye est programmée au Mans le 25 janvier 2018.

## Fibre optique : un déploiement à haut débit !

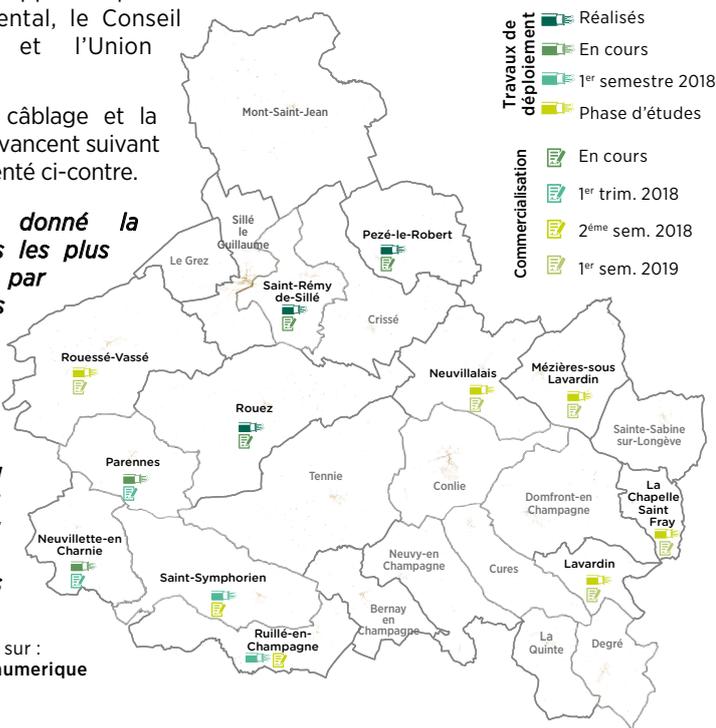
Programmé par les deux anciennes communautés de communes de la 4C et du Pays de Sillé, le déploiement de la fibre optique est aujourd'hui une réalité. Les habitations se trouvant sur le tracé du déploiement de la fibre optique de 11 communes de la 4CPS pourront bénéficier, d'ici fin 2018, de cette technologie qui permet de naviguer sur le réseau Internet avec un très haut débit constant.

« Avant même la fusion, les élus de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé avaient réservé 700 000 € en faveur du déploiement de la fibre optique et, pour cette année 2017, la nouvelle Communauté de communes 4CPS a fléchi une nouvelle enveloppe de 400 000 € sur ce programme. Nous tenons donc nos engagements en travaillant désormais à l'échelle de tout le nouveau territoire communautaire », annonce Alain Horpin, Vice-Président de la 4CPS, rappelant que la Communauté de communes intervient à hauteur de 500 € par prise de raccordement, tandis que le reste du financement est apporté par le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat et l'Union Européenne.

Dès à présent, le câblage et la commercialisation avancent suivant le programme présenté ci-contre.

« Nous avons donné la priorité aux zones les plus mal desservies par Internet, suivant les études réalisées par le Conseil Départemental », précise Alain Horpin ;  
« déjà, cinq opérateurs se sont positionnés pour commercialiser le réseau auprès des foyers. »

Plus de renseignements sur :  
[www.sarthe.fr/sarthe-numerique](http://www.sarthe.fr/sarthe-numerique)



## L'espace numérique au cœur de la vie économique locale

Aménagé en 2016 à proximité des locaux de la Communauté de communes à Sillé-le-Guillaume, bénéficiant du très haut débit, l'Espace numérique intercommunal s'est rapidement imposé comme un lieu de partages de connaissances pour les acteurs économiques du territoire.

Ainsi, des ateliers numériques thématiques sont régulièrement proposés sur le site par la Communauté de communes et la Ruche numérique, un service de la Chambre de Commerce et d'Industrie Le Mans Sarthe. « Sensibilisation aux procédures de marchés publics sur le web », « Facebook pour les professionnels », « Les outils google », étaient les thèmes des premières rencontres qui se déroulées ces derniers mois et ont rassemblé des entreprises (artisans, commerçants, professions libérales et PME), ainsi que des prestataires touristiques.

« Dans la continuité de ces ateliers, nous proposons un accompagnement personnalisé aux participants. Celui-ci est assuré par Sandrine Massot, Animatrice multimédia de la 4CPS », précise Alain Horpin, Vice-Président de la 4CPS. ; « cette initiative est très appréciée des acteurs économiques. »

Dans le même esprit, l'Espace numérique accueillait, cet automne, une formation délocalisée de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sur la thématique des outils numériques et bureautiques. Huit entreprises ont bénéficié de cette initiative qui s'est étendue sur neuf journées.

## Un Service Emploi pour tous

Accueil, information et orientation, telles sont les missions des MIFE (Maison sur l'Information, la Formation et l'Emploi), réseau sur lequel s'appuie le service Espace Emploi de notre Communauté de Communes pour répondre au public en recherche d'emploi ; il s'adresse également aux salariés, de même qu'aux entreprises du secteur qui en expriment le besoin.

L'espace emploi de la 4CPS labélisé **Service Public Régional de l'Orientaion**, propose une offre de services commune à ses membres, l'utilisation d'outils communs, et il s'appuie sur de nombreux partenariats.

**Les enjeux et missions du service sont les suivants :**

- > Avoir un interlocuteur de proximité
- > Accompagner en matière d'accès à l'emploi, à la formation ou à la création d'entreprise
- > Être aiguillé vers la bonne structure en fonction de sa situation (pôle emploi, mission locale, conseil départemental, structures associatives, etc.)

Le service est aussi « **Point numérique CAF** », afin de faciliter les demandes de Prime d'Activité notamment.

### Ouverture :

- > mardi et jeudi de 9h à 12h en accès libre
- > lundi de 9h à 12h sur rendez-vous individuels uniquement.

### Le matériel mis à disposition :

- > 4 PC avec connection Internet et outils bureautiques
- > Imprimante
- > Scanner
- > Diverses documentations

### Contact

Espace Emploi  
Mme Laure RIOUL

- 📍 30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume
- ☎ 02 43 20 36 12
- ✉ [espace.emploi@4cps.org](mailto:espace.emploi@4cps.org)
- 🌐 [www.4cps.fr](http://www.4cps.fr)



Parole à ...  
Ginette SYBILLE

Vice-Présidente de la 4CPS en charge de la compétence Équipements culturels

Maire de Crissé

Ginette Sybille est élue depuis 1995 et Maire de Crissé depuis 2008. Elle était Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays de Sillé depuis 2008 et était notamment en charge de la Culture et de la Communication.

### Pourquoi avez-vous souhaité piloter la Commission des Équipements culturels au sein de la nouvelle Communauté de communes 4CPS ?

J'ai souhaité poursuivre le travail lancé au sein de la Maison de la Musique, qui a ouvert ses portes depuis 2015 à Sillé-le-Guillaume, à proximité de la cité scolaire. Après avoir intégré, en septembre 2016, le Schéma départemental des enseignements artistiques, qui nous permet notamment de développer des collaborations avec les autres écoles de musique sarthoises, notre établissement communautaire est entré dans une nouvelle dynamique que je veux continuer à impulser aux côtés du directeur, Bruno Michel, des enseignants et des élus de la 4CPS. Dans cette logique, nous allons mettre en place un Conseil d'établissement, dont la première mission sera de produire, d'ici juin prochain, un projet d'établissement qui fixera les objectifs d'évolution de la maison de musique pour les 5 ans à venir. Cet organe sera composé d'élus, de professeurs et de

parents d'élèves. Ce projet devra, avant sa mise en application, être validé par le Conseil Communautaire.

C'est également dans cet esprit que nous venons de lancer, en cette rentrée 2017, un nouveau cursus d'enseignement qui propose un véritable parcours d'apprentissage et fait la part belle aux pratiques collectives, ainsi qu'aux musiques actuelles. Nous nous apprêtons aussi à accueillir des artistes en résidence, afin d'élargir notre offre et gagner en visibilité.

### Comment cette Maison de la Musique va t-elle agir sur le périmètre de la nouvelle Communauté de communes ?

Depuis 2 ans déjà, les tarifs d'inscription pratiqués sont les mêmes pour les habitants de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé. Ainsi, 30 % de nos élèves habitent les communes de l'ex-Communauté de communes de la 4C.

Désormais, dès que les nouveaux statuts de la 4CPS auront été validés, nous allons étudier la possibilité d'étendre l'enseignement de la musique, en particulier les interventions en milieu scolaire, à l'ensemble du territoire, dans les limites de nos capacités budgétaires. Notre objectif est d'offrir le plus de services possibles, tout en préservant les animations existantes comme les collaborations menées avec les collègues de Sillé-le-Guillaume.

Dans tous les cas, la Maison de la Musique restera le coeur de cette nouvelle organisation et aucune construction nouvelle n'est envisagée.

### Votre Commission gère-t-elle d'autres missions ?

Nous avons aussi pour mission de poursuivre l'organisation d'expositions, avec pour objectif de mettre en lumière les initiatives artistiques proposées sur la 4CPS. Ainsi, nous avons déjà accueilli les oeuvres de l'atelier du centre social en juin dans les locaux du Pôle intercommunal à Conlie, puis les photographies de l'association culturelle et sociale de Verniette en novembre dans les locaux de la Maison de la Musique.

Toutes les associations et personnes souhaitant exposer peuvent contacter Stéphane Lefeuvre à la Communauté de communes.

## Nouveau cursus d'enseignement : formation musicale et pratiques collectives

Depuis la rentrée de septembre, la Maison de la Musique oriente les élèves, enfants et adultes, vers un nouveau cursus d'apprentissage. « **La musique est un langage qui s'appréhende dans sa globalité** », explique Bruno Michel, directeur de la Maison de la Musique ; « **c'est pourquoi nous avons fait le choix de développer ce cursus qui couple la technique instrumentale et la formation musicale, en privilégiant les pratiques collectives. Ce parcours donne le temps, à chaque élève, de choisir l'instrument qui lui convient le mieux. Il nous permet aussi d'intégrer de grands débutants.** »

Afin de répondre à l'ensemble des attentes du public, l'équipe pédagogique de la Maison de la Musique a mis au point deux cursus parallèles : l'un axé sur les instruments traditionnels, l'autre tourné vers les musiques actuelles.

« **Nous avons réussi à former trois groupes de musiques actuelles, dont l'un avec des adultes** », annonce Bruno Michel ; « **nous avons surtout vu le nombre d'élèves passer de 99 à 124, dont plus de 40 % de nouveaux inscrits. Aujourd'hui, 80 % des élèves participent aux cours collectifs, alors qu'ils n'étaient que 20 % l'an dernier.** »

Indéniablement, cette nouvelle formule rencontre un vrai succès. « **C'est la première pierre de notre projet d'établissement** », ajoute Ginette Sybille, Vice-Présidente de la Communauté de communes, précisant : « **nous avons besoin de l'implication de tous, en particulier des parents d'élèves, pour développer la Maison de la Musique.** »



Pratique collective à la Maison de la Musique



Parole à ...  
Sonia MOINET

Vice-Présidente de la 4CPS en charge de la compétence Actions sociales

Maire de La Chapelle-Saint-Fray

Sonia Moinet est élue depuis 2001 et Maire de La Chapelle-Saint-Fray depuis 2008. Elle était déléguée de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise depuis 2008.

### Pourquoi avez-vous souhaité prendre en charge la Commission des Actions Sociales de la nouvelle Communauté de communes 4CPS ?

A mon poste de travail, au service d'échographie du Centre Hospitalier du Mans, comme dans le cadre de mes fonctions de Maire ou de mon investissement au sein du Centre social de Conlie, je côtoie beaucoup de monde et, en particulier, de nombreuses personnes vivant des situations difficiles. Ces expériences quotidiennes m'ont confortée dans ma volonté de venir en aide à mes concitoyens en leur permettant d'accéder à des services de qualité.

### Quels sont vos objectifs pour ce mandat et comment travaillez-vous au sein de la Commission ?

La Commission se réunit une fois par mois sur la base d'un ordre du jour préparé avec la chargée de mission Sarah Poidras. Nous abordons librement tous les sujets avec la même volonté d'agir à l'échelle de tout le nouveau territoire de la 4CPS. Je travaille aussi en lien direct avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), qui est notre premier partenaire financier et j'ai des échanges fréquents avec Jean-Jacques Soreau, ancien Vice-Président de la 4C aux Affaires Sociales et aujourd'hui président du Centre social de Conlie.

Mon objectif premier est de garantir à chaque habitant de la 4CPS des services équivalents et de qualité. C'est pourquoi, avec mes collègues de la Commission, nous travaillons en priorité à l'harmonisation de nos prestations, tout en préservant l'identité de chaque structure.

### Quels sont ces services qui dépendent de la Communauté de communes et quelles premières actions avez-vous menées ?

Le périmètre de la Compétence communautaire Actions sociales doit être défini précisément d'ici la fin de cette année 2018. Mais, dès à présent, la Communauté de communes gère les services dédiés à la petite enfance, qui étaient déjà pilotés par les précédentes intercommunalités de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé. Dans ce cadre, nous menons à bien le chantier de construction d'un multi-accueil à Conlie et allons lancer l'extension du multi-accueil à Sillé-le-Guillaume. Nous avons aussi fait le choix, dès cette année, de fusionner les deux Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants de la 4C et du Pays de Sillé, pour proposer la même politique sur tout le territoire.

Nous réfléchissons aussi au déploiement d'actions en direction de l'enfance/jeunesse, notamment dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, travaillons sur l'harmonisation des portages de repas à domicile, sur le renforcement de Lieu d'Accueil Enfants Parents et avons la volonté de soutenir le Centre social de Conlie qui doit redéfinir son projet social.

## Multi-accueils : deux chantiers ambitieux

Dès sa création, en janvier 2017, la Communauté de communes 4CPS a repris à sa charge la construction du multi-accueil à Conlie, initiée par la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise (4C).



Construction du Pôle Petite Enfance à Conlie

Aujourd'hui, l'édification du bâtiment est bien avancée et la structure devrait pouvoir ouvrir ses portes au printemps prochain. *« Le site, dénommé "La cabane au toit vert" rassemblera le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants, les permanences de la Protection Maternelle Infantile et un multi-accueil de 18 places qui viendra remplacer la halte-garderie de la Champagne Conlinoise »,* détaille Sonia Moinet, Vice-Présidente de la 4CPS ; *« cet investissement va, ainsi, nous permettre de renforcer les services dédiés à la petite enfance, en proposant notamment une offre de garde plus importante et sur l'ensemble de la journée. »*

Pleinement associée au projet, l'équipe des trois professionnelles de la halte-garderie, qui a été transférée à la 4CPS dès début 2017, sera conservée et renforcée par le recrutement de quatre nouveaux agents.



Espace Petite Enfance à Sillé le Guillaume

En parallèle, la 4CPS a décidé d'agrandir les locaux du multi-accueil à Sillé-le-Guillaume. *« Nous prévoyons de créer une deuxième salle d'activités, une cuisine, une salle de repas et un dortoir »,* précise Sonia Moinet ; *« cette extension de 60 m<sup>2</sup>, qui devrait être terminée pour septembre 2018, permettra de répondre à l'obligation que nous avons désormais de fournir les repas aux enfants, ainsi que les couches. Elle nous donne aussi l'occasion de proposer deux places de garde supplémentaires, en augmentant la capacité d'accueil à 20 enfants. »*



Parole à ...  
**Dominique Genest**

Vice-Président de la 4CPS en charge  
de la compétence Environnement  
Maire de Degré

Dominique Genest est Maire de Degré depuis 2008. Il était Vice-Président de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise, en charge de l'Environnement depuis 2014.

### Dans ce nouveau mandat, quels sont les principaux objectifs ?

Le défi, pour nous élus, est d'apprendre à se connaître, comprendre nos fonctionnements réciproques et tirer le meilleur de chaque modèle pour le bien du territoire entier. Notre objectif majeur est de rendre cohérent les services « **Ordures Ménagères** » (OM) et « **Service Public d'Assainissement Non Collectif** » (SPANC) à l'échelle du territoire. Il s'agit d'une réelle remise en question, car chacun des deux anciens territoires avait naturellement ses habitudes propres. Pour ma part, je veux continuer à favoriser la protection de notre environnement et un traitement rationnel des ordures ménagères, comme je l'ai fait au sein de la 4C.

### Dans les faits, comment cette réflexion se concrétise-t-elle ?

Pour les OM, la redevance incitative avec des sacs marqués est déjà généralisée sur la 4CPS et nous sommes en train d'uniformiser le fonctionnement des Points d'Apport Volontaire (PAV) dédiés aux déchets recyclables. Afin d'optimiser les nouvelles tournées de ramassage, nous avons fait appel à un cabinet indépendant dont le rôle est de nous proposer, dans les meilleurs délais, des trajets adaptés pour les rendre plus rapides et donc moins coûteux.

Concernant le SPANC, la 4CPS va travailler en lien avec la Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen (LBN), comme nous avons pris l'habitude au sein de la Champagne Conlinoise. Concrètement, ce sont les agents techniques de la LBN qui assureront les contrôles obligatoires dans le cadre du SPANC à partir de janvier 2018. Pour de plus amples informations, chaque administré concerné peut contacter la 4CPS.

## Qualité du tri des déchets : la 4CPS se distingue !

Récemment, des échantillonnages du contenu des sacs d'ordures ménagères ont été analysés sur différents territoires sarthois. Cette caractérisation a démontré qu'avec une moyenne de 110 kg d'OM par habitant et par an, la 4CPS se classe parmi les territoires du département qui appliquent le mieux les consignes de tri. « **Ces résultats positifs récompensent les comportements vertueux des habitants de la 4CPS, encouragés par la mise en place de la Redevance Incitative** », explique Dominique Genest ; « **en poursuivant l'effort de tri, il nous sera possible de réduire encore les quantités de déchets non recyclables.** »

## Valorisation des ordures ménagères : l'enfouissement laisse la place à l'incinération

Les ordures ménagères (OM) de la 4CPS étaient auparavant enfouies sur le site de la commune de Ségrie. Depuis octobre 2017, conformément à la volonté de l'Etat de limiter le recours à l'enfouissement, le site de Ségrie est devenu un simple centre de transfert. Dorénavant, il accueille provisoirement les OM du territoire avant que celles-ci ne soient acheminées au Mans, où elles sont incinérées et valorisées en production de chaleur pour les habitations alentour. « **Plus vertueuse au niveau environnemental, l'incinération est aussi intéressante d'un point de vue économique, puisque la taxe de cette valorisation est beaucoup moins élevée que la taxe d'enfouissement** », souligne Dominique Genest, Vice-Président de la 4CPS.

## SPANC : les aides de l'agence de l'eau reconduites

C'est désormais officiel : les aides de l'agence de l'eau sont reconduites pour la rehabilitation du systeme d'assainissement.



Sous certaines conditions et sous réserve d'effectuer au préalable un contrôle obligatoire, il sera toujours possible de bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau pour réhabiliter son système d'assainissement autonome. Comme prévu, le dispositif prendra fin au 31 décembre 2018.

### En pratique

Le montant de la subvention équivaut à 60% du montant « étude + travaux » plafonné à 8500 € TTC. Cumulable avec les aides de l'ANAH et l'Eco-PTZ, la subvention maximale est donc de 5 100 € TTC.

Contact : M. Nicolas KERCKHOF au Pole intercommunal à Conlie : 02 43 52 11 67

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 10 janvier 2017 à 18h à la salle Maurice Termeau à Sillé-le-Guillaume

## Focus sur les déchèteries intercommunales



Déchèterie intercommunale située à Conlie

### Accès aux déchèteries : une carte unique pour chaque habitant

Depuis mars 2015, la déchèterie de Conlie est équipée d'un contrôle d'accès avec barrière, celle de Sillé-le-Guillaume a suivi courant 2016.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018, chaque usager de la 4CPS pourra donc, grâce à sa carte magnétique, accéder à l'une des deux déchèteries du territoire communautaire. Déposer ses déchets en déchèterie, c'est faire preuve de civisme, à condition de bien respecter les consignes. Il ne faut pas hésiter à demander l'aide du gardien.

### Plus de DASRI en déchèterie

Aiguilles, seringues, lancettes... Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) ne sont plus acceptés en déchèterie. C'est désormais le pharmacien qui a en charge la collecte de ces déchets spécifiques dans un conditionnement adapté (boîte jaune).

## EN 2018, la GEMAPI nouvelle compétence communautaire

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la loi crée un bloc de compétences comprenant les missions relatives à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) définies aux 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup> et 8<sup>o</sup> du I de l'article L211-7 du Code de l'Environnement.

### Cette compétence couvre :

- > L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- > L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- > La défense contre les inondations et contre la mer ;
- > La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

Dans cette optique, la Communauté de communes s'attèle à proposer le mode de gestion le plus rationnel possible. Elle encourage, en ce sens, les syndicats d'eau à prendre le statut de syndicats mixtes auxquels la 4CPS pourrait déléguer cette GEMAPI. Dans tous les cas, la loi impose que cette nouvelle compétence fasse l'objet d'un budget autonome et équilibré, ce qui impliquera la mise en place d'une taxe nouvelle dont l'intitulé apparaît déjà sur les avis de taxe foncière.

### Le point sur les nouvelles filières de valorisation

Alors que la collecte DEEE (produits électriques et électroniques en fin de vie) est déjà opérationnelle sur les deux sites, la filière éco-mobilier (destinée aux meubles usagés) va être mise en place sur la déchèterie de Conlie en février 2018. Une benne éco-mobilier est déjà à disposition du public à Sillé-Le-Guillaume.

### Offrez une seconde vie à vos textiles !

Vos vieux vêtements ou votre linge de maison usagé peuvent être recyclés. Déposez-les en déchèterie :

S'ils sont encore en bon état, ils pourront être revendus en friperie. Sinon, leurs fibres peuvent encore servir pour la création de panneaux isolants. De plus, cette filière de recyclage est créatrice d'emploi.

Des conteneurs sont à votre disposition dans vos déchèteries. **Plus d'informations sur [www.ecotlc.fr](http://www.ecotlc.fr)**



Déchèterie intercommunale située à Sillé-le-Guillaume

### Redevance incitative

#### Les sacs marqués distribués en janvier

Une lettre d'information a été distribuée à chaque foyer de l'intercommunalité pour préciser les jours et les horaires auxquels les habitants devront venir récupérer, en mairie, leurs sacs labellisés 4CPS. Cette distribution est programmée en janvier 2018. Comme à l'accoutumée, le nombre de sacs varie selon le nombre de personnes vivant dans le foyer.

A partir de février, les sacs seront disponibles (*selon votre commune d'origine*) :

- > au Pôle Intercommunal à Conlie  
4 rue de Gaucher  
ou
- >> à l'antenne administrative intercommunale à Sillé  
30 rue du Docteur Touchard



Parole à ...  
Paul MELOT

Vice-Président de la 4CPS en charge de la compétence Tourisme  
Maire de Rouez-en-Champagne

## Pourquoi avez-vous souhaité prendre en charge la Commission Tourisme de la nouvelle Communauté de communes ?

J'avais à cœur de continuer à piloter le programme de redynamisation de Sillé-Plage, dont je m'occupais depuis le début de ce mandat au sein de la Communauté de communes du Pays de Sillé. Je voulais aussi mener à bien le projet d'espace aquatique qui faisait partie, avant la fusion, de la compétence touristique dont j'avais aussi la charge et qui représente, à mon sens, une formidable opportunité de dynamiser le territoire.

## Quel regard portez-vous sur Sillé-Plage et sur l'évolution de ce site ?

Comme j'ai pu le constater depuis 3 ans, Sillé-Plage est une locomotive économique et un magnifique outil de promotion pour le territoire. C'est une superbe entreprise qui attire par beau temps jusqu'à plus de 15 000 visiteurs sur un week-end. Ce site offre un potentiel de développement très important et sa renommée peut bénéficier à tous les commerces et activités alentour.

## Sillé-Plage la transformation se poursuit

Depuis 3 ans, à Sillé-Plage, la Communauté de communes profite de l'automne et de l'hiver pour réaliser de nouveaux investissements (financés à 80 % par l'Etat), afin que le site soit encore plus attractif dès que reviennent les beaux jours.

Ainsi, au cours de ce mois d'octobre, une nouvelle aire de jeux a été aménagée à côté du camping. Celle-ci a la particularité d'être uniquement composée de bois, conformément à l'esprit de mise en valeur de l'environnement qui préside à l'ensemble des travaux depuis 2015 sur le site.

En parallèle, le principal chantier de cet inter-saison a été lancé : la destruction puis la reconstruction du bâtiment de la plage, qui comprendra le poste de secours et des sanitaires. La réfection de la signalétique est également au programme des mois à venir.

Enfin, un autre investissement d'envergure est à l'étude : le remplacement de la Maison du lac par une Maison de site qui accueillera l'Office de Tourisme.

Cette seconde phase de travaux fait suite à un premier programme qui s'est notamment traduit par la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil au camping, le réaménagement de la baignade ou encore la démolition de l'Orée du bois.

Choisir de lancer ce programme de redynamisation de Sillé-Plage est une bonne décision prise par la Communauté de communes du Pays de Sillé. Depuis, nous avons donné à ce lieu un nouveau visage, renforçant son attractivité, notamment celle du camping. La meilleure preuve de cette réussite est l'obtention du label Camping Flower qui démontre que nous proposons des prestations de grande qualité, en répondant à un cahier des charges très strict. Celui-ci nous donne accès à de nouveaux réseaux de clientèles, notamment étrangères, en nous permettant de bénéficier d'outils de communication très performants.

## Le projet d'espace aquatique s'inscrit-il dans cette même démarche ?

Tout à fait, bien que le projet soit maintenant classé dans la compétence des équipements sportifs, ce qui ne remet pas en cause son utilité. Le projet d'espace aquatique est la troisième phase du programme de redynamisation de Sillé-Plage auquel l'Etat apporte un soutien financier depuis l'origine.

La construction de la piscine doit, ainsi, permettre à Sillé-Plage d'être attractif par tous les temps, offrant aux campeurs et aux visiteurs une solution de repli lorsqu'il ne fait pas beau. De plus, cet équipement nous permettra de répondre à une demande de plus en plus forte des habitants et des établissements scolaires. Aujourd'hui, les piscines qui accueillent nos élèves sont, en effet, saturées et, de surcroît, situées à plusieurs dizaines de kilomètres. En conséquence, nos jeunes ne peuvent pas apprendre à nager ; ce qui est très dommageable. Ce projet sera utile au-delà même des frontières de la Communauté de communes. Il reste d'actualité, mais il est normal et légitime que les élus de la 4CPS prennent le temps de l'analyser dans l'intérêt de la Communauté de communes et de nos concitoyens.

L'espace aquatique sera comme un rayon de soleil pour le territoire, confortant la cité scolaire à côté de laquelle il devrait être aménagé. Pour les générations futures, nous devons encourager la concrétisation de ce projet.



Le camping de la Forêt est également géré par la 4CPS

## Une nouvelle dimension pour l'office de Tourisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Office de Tourisme basé à Sillé-le-Guillaume est un service communautaire. Baptisé Office de Tourisme de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, cette structure s'attache à développer des actions à l'échelle du territoire de la nouvelle Communauté de communes. Elle est dirigée par un Comité directeur composé de huit élus et six socio-professionnels. Elle compte aussi un Point d'Information Touristique au Pôle Intercommunal à Conlie.



« **Tout au long de l'année, notre premier objectif a été de fédérer les élus de la 4CPS et les acteurs locaux du tourisme** », résume Angélique Grolleau, directrice de l'Office de Tourisme de la 4CPS.

« **Dans cet esprit, nous avons élargi aux communes de Conlie, Tennie et Ruillé-en-Champagne, le service de location de vélo à assistance électrique que nous avions mis en place dès 2016 à Sillé-le-Guillaume. De même, nous avons veillé à organiser des animations estivales sur tout le périmètre communautaire. A chaque fois, le succès était au rendez-vous** », poursuit la directrice ; « **nous avons aussi associé les communes au recensement de l'offre touristique et patrimoniale du territoire. Cet état des lieux nous a servi d'appui pour éditer, à 10 000 exemplaires, une carte et un set de table proposant six parcours cyclistes de découvertes à travers toute la Communauté de communes.** » « **Cette initiative a été très bien reçue par les prestataires touristiques et par les élus** », ajoute Paul Melot, Vice-Président de la Communauté de communes ; « **c'est un premier pas qui démontre que nous avons tous intérêt à travailler ensemble pour exploiter au mieux le potentiel touristique de la 4CPS.** »

### Taxe de séjour élargie

Dans cette même logique communautaire, les élus ont, dès le début de l'année, pris la décision d'élargir à tout le périmètre de la 4CPS la collecte de la Taxe de Séjour qui, jusqu'à présent, n'était prélevée que par quelques communes, dont Sillé-le-Guillaume. « **Cette Taxe de Séjour est versée directement au budget de l'Office de Tourisme et représente une aide précieuse pour financer l'animation du territoire. C'est aussi un bon outil statistique qui donne une photo précise de l'activité locale** », explique Angélique Grolleau, soulignant que « **l'équipe de l'OT et les élus ont pris le temps d'aller rencontrer les prestataires pour que ce déploiement de la taxe soit le plus utile possible.** »

En 2018, l'équipe de l'Office de Tourisme, composée de trois salariées, va poursuivre son travail d'harmonisation, en lien direct avec les élus communautaires. « **Nous allons notamment concentrer notre accueil estival sur nos locaux du centre de Sillé et sur le site intercommunal de Sillé-Plage. A l'inverse, nous laisserons à la ville de Sillé-le-Guillaume, le soin de gérer l'animation quotidienne du château de la commune** », annonce Paul Melot ; « **la vocation première de l'OT est, désormais, d'impulser et d'accompagner l'activité touristique sur le territoire et son rayonnement, conformément à la convention d'objectifs qui a été passée entre cet Office et la Communauté de communes.** »



Parole à ...  
**Michel BIDON**

Vice-Président de la 4CPS en charge de la compétence Équipements sportifs  
Maire de Tennie

Depuis 2008, Michel Bidon est Maire de Tennie. Au sein de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise il a occupé, de 2008 à 2016, la fonction de Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et des équipements sportifs.

**Pourquoi avez-vous souhaité prendre en charge la commission Equipements Sportifs de la 4CPS et quels sont les objectifs majeurs de ce mandat ?**

Dans mon mandat intercommunal précédent, le sujet de la gestion et de l'entretien des équipements sportifs faisaient déjà partie de mes responsabilités. C'est donc tout naturellement que j'ai fait acte de candidature pour suivre à nouveau cette thématique au sein de la 4CPS. A ce jour, plusieurs équipements (dont le gymnase Joël Le Theule à Conlie) entrent dans la compétence communautaire. Selon la volonté de chaque commune, d'autres infrastructures seront peut-être amenées à devenir intercommunales.

En matière d'équipements sportifs, notre volonté commune est de faire en sorte que toutes les associations sportives puissent pratiquer leur discipline dans de bonnes conditions. Notre réflexion à l'échelle du nouveau territoire s'appuiera sur un recensement précis, qui reste à réaliser, des associations et de leurs besoins. La volonté majeure des élus est de se projeter vers l'avenir et de trouver les solutions adéquates pour répondre au mieux aux attentes de chaque pratiquant de la 4CPS. Dans ce cadre, des pistes d'actions, comme la mutualisation des équipements ou encore une plus grande mobilité géographique des associations, sont à envisager.

**Où en sont les projets de gymnase et de piscine communautaires ?**

Aujourd'hui, suite aux conclusions d'une Mission d'Expertise Economique et Financière réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques et demandée par la Préfecture de la Sarthe, nous avons décidé de différer la réalisation de ces deux opérations, bien qu'elles répondent, chacune à leur niveau, à de réels besoins de la population. L'enjeu majeur est de ne pas alourdir de façon excessive la fiscalité intercommunale avec deux équipements d'envergure (3,2 millions d'euros HT pour la construction du gymnase et 4,13 millions d'euros HT pour la piscine). Bien évidemment, les élus ne restent pas inactifs et continuent de travailler à la concrétisation future de ces deux beaux projets. Cette volonté politique se traduit notamment par la recherche de subventions complémentaires qui pourraient contribuer à la réalisation des deux infrastructures.



Parole à ...  
**Éric POISSON**

**Premier Vice-Président de la 4CPS de la compétence Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**

**Conseiller municipal de Sillé-le-Guillaume**

Éric Poisson est Conseiller municipal de Sillé-le-Guillaume depuis 2008. Il était Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Sillé, en charge de l'Environnement, depuis 2014.

## Pourquoi avez-vous souhaité être Vice-Président de la Communauté de communes ?

Je souhaite apporter ma pierre à la construction de la nouvelle Communauté de communes. Je me suis présenté à ce poste avec la volonté de travailler à la définition d'une identité de territoire cohérente, rassembleuse et tournée vers l'avenir. C'est dans cet esprit que les membres de la Commission se sont attelés, dès le premier trimestre 2017, à la création d'un logo représentatif et valorisant. C'est à partir de cette identité visuelle, présentée à l'été, que nous avons continué à décliner nos autres éléments de communication.

## Sur quels autres outils de communication travaillez-vous ?

La Commission TIC a pris en charge l'ensemble de la communication de la Communauté de communes. Dans ce cadre, nous travaillons aujourd'hui à la création d'un site Internet qui devrait être en ligne au début de l'année 2018. Nous collectons actuellement les informations auprès des communes de la 4CPS, qui sont toutes associées à la mise en place de cet outil de communication. En attendant le lancement du nouveau site Internet, ceux de la 4C et du Pays de Sillé restent accessibles à tous et plusieurs liens permettent de naviguer aisément de l'un à l'autre.

Comme chacun peut le constater en lisant ce magazine, nous venons aussi d'éditer notre premier journal communautaire, « 4CPS Magazine », qui devrait désormais paraître tous les 6 mois. Vous y trouverez les informations, actions ou les projets de l'intercommunalité.

## Comment envisagez-vous l'avenir des CyberCentres basés à Conlie et à Sillé-le-Guillaume ?

Jusqu'à présent, les CyberCentres ont conservé leurs modes de fonctionnement respectifs, donnant pleinement satisfaction au public. Notre souhait est de renforcer les services en harmonisant l'offre proposée. Nous prenons le temps de la réflexion en continuant à favoriser les échanges au sein de la Commission, travaillant dans un souci de cohérence et d'efficacité.

## Un logo à l'image d'un territoire dynamique et solidaire

Au mois de juillet, les élus de la 4CPS ont dévoilé le logo de la nouvelle Communauté de communes. Ce premier outil de communication, sur lequel ont travaillé les élus de la Commission Technologies de l'Information et de la Communication, est le socle de l'identité communautaire.

« L'agence de communication DS Consulting, à laquelle nous avons confiée la conception de cette identité visuelle, a eu pour consigne de proposer un logo moderne, dynamique, simple et facilement mémorisable. Les graphistes ont notamment travaillé sur l'aspect géographique du territoire, mettant en valeur notre attachement aux 25 communes et le souci de relier celles-ci entre elles pour former un territoire de solidarité et cohérent », résume Éric Poisson, Vice-Président de la Communauté de communes ; « les chevrons du logo soulignent notre volonté d'aller de l'avant, tous ensemble. »



Présentation du logo de la Communauté de communes

## Nouvelle Communauté de communes, nouveau site internet

Le site Internet de la 4CPS devrait être accessible au public dès ce début d'année 2018. Fruit du travail mené par les élus de la Commission Technologies de l'Information et de la Communication et mis en forme par le chargé de mission Hervé Vinsonneau, cet outil de communication aura pour vocation première de présenter les compétences et les actions de la Communauté de communes. Les internautes y trouveront tous les renseignements pratiques concernant les services communautaires (collecte des ordures ménagères, équipement culturels et sportifs, zones d'activités économiques...), ainsi que les événements proposés par les structures intercommunales (multi-accueils et Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants, Maison de la Musique, CyberCentres...). De plus, des sites spécifiques vont être créés pour les activités à vocation touristique.

### Pratique

**Retrouvez toutes les informations concernant votre intercommunalité sur : [www.4cps.fr](http://www.4cps.fr)**

Dans l'immédiat les sites des ex-communautés de communes de la 4C et du Pays de Sillé restent accessibles.

## CyberCentres, des animations en phase avec les usages

Avec le soutien des élus, les animateurs des CyberCentres de la 4CPS, basés à Conlie et à Sillé-le-Guillaume, imaginent régulièrement des animations nouvelles, afin de répondre à des besoins qui évoluent en permanence, compte tenu du développement incessant des technologies.



Présentation de la Silhouette Caméo

Les samedis 2 et 9 décembre, à Sillé puis à Conlie, se sont déroulées les premières « **Portes ouvertes créatives** ». L'objet de ces rendez-vous matinaux était d'offrir aux habitants l'occasion de s'approprier les nouveaux outils numériques (imprimante et crayon 3D, machine de découpe par fil chauffant « **MiniCutXL** », machine de découpe par lame « **Silhouette Caméo** »...) pour donner libre cours à leur créativité et à leur imagination. Ces animations originales se sont déroulées dans une atmosphère conviviale, où dominait la volonté d'échanger et de partager.

En parallèle, les CyberCentres continuent à développer des ateliers thématiques et des accompagnements personnalisés pour aider les usagers à se familiariser avec les outils numériques et à gagner, ainsi, en autonomie.

Sont ainsi proposés chaque semaine :

Au CyberCentre de Sillé, 30 rue du Docteur Touchard :

- > des ateliers adultes autour de la bureautique : chaque lundi et jeudi de 10h à 12h ;
- > des ateliers enfants autour du numérique (dans un esprit ludique), chaque mercredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h ;
- > un accompagnement personnalisé (sur rendez-vous) : chaque mardi et vendredi de 13h à 17h30.

Au CyberCentre de Conlie, 4 rue de Gaucher :

- > des ateliers autour des tablettes et smartphones un mardi sur deux de 17h30 à 19h ;
- > des ateliers autour de la photo numérique : chaque vendredi de 10h à 12h ;
- > un accompagnement à la maintenance de votre ordinateur : chaque mercredi de 10h à 12 h ;
- > un accompagnement personnalisé : chaque lundi de 14h à 16h.

Des Relais sont également proposés dans les communes de la 4CPS pour initier et faire découvrir les pratiques numériques.

Des accès libres sont proposés dans les deux espaces (Sillé, Conlie) pour les personnes ayant besoin d'un ordinateur ou d'une connexion.



Des stagiaires attentifs !

### Contacts

Pour plus d'informations, contactez les animateurs :

#### Cybercentre de Conlie

4 rue de Gaucher  
72240 Conlie  
02 43 52 06 11

#### Cybercentre de Sillé

30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 36 07



Les horaires d'ouverture au public du Pôle Intercommunal situé à Conlie sont les suivants :



Lundi :.....9h-12h..... 13h30-17h  
Mardi :.....13h30-17h  
Mercredi :...9h-12h .....  
Jeudi :.....9h-12h..... 13h30-17h  
Vendredi :...9h-12h.....

# Les services & les équipements de la 4CPS près de chez vous

## Administrations

- 1 Pôle intercommunal**  
4 rue de Gaucher  
72240 Conlie  
02 43 52 11 67  
contact@4cps.fr
- 2 Antenne administrative intercommunale**  
30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 11 31

## Économie

- 8 Espace Emploi**  
30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 36 12

## Tourisme

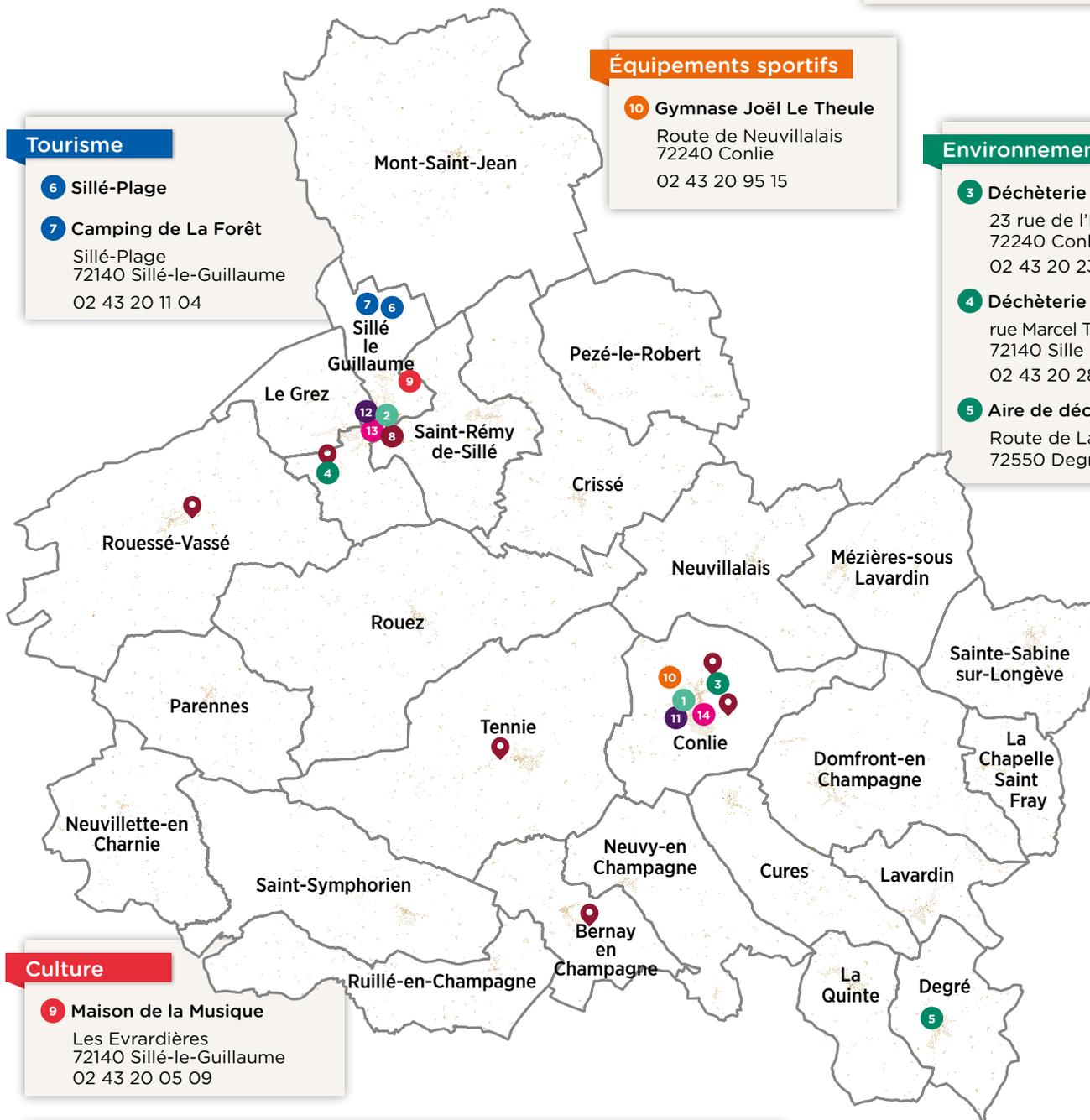
- 6 Sillé-Plage**
- 7 Camping de La Forêt**  
Sillé-Plage  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 11 04

## Équipements sportifs

- 10 Gymnase Joël Le Theule**  
Route de Neuvillalais  
72240 Conlie  
02 43 20 95 15

## Environnement

- 3 Déchèterie de Conlie**  
23 rue de l'Épinaube  
72240 Conlie  
02 43 20 23 80
- 4 Déchèterie de Sillé**  
rue Marcel Tabur - ZI d'Esse  
72140 Sillé le Guillaume  
02 43 20 28 23
- 5 Aire de déchets verts**  
Route de Lavardin  
72550 Degré



## Culture

- 9 Maison de la Musique**  
Les Evardières  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 05 09

## Petite enfance

- 13 Multi-accueil**  
30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 36 09
- 14 RAM de Conlie**  
Centre Social  
Allée Marie-Louise Souty  
72240 Conlie  
02 43 52 11 50
- 13 RAM de Sillé**  
30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 36 00
- 14 Halte-garderie**  
06 15 48 72 81
- 13 Lieu d'accueil Enfant Parent**  
30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 36 00

## Technologies

- 11 Cybercentre de Conlie**  
4 rue de Gaucher  
72240 Conlie  
02 43 52 06 11
- 12 Cybercentre de Sillé**  
30 rue du Docteur Touchard  
72140 Sillé-le-Guillaume  
02 43 20 36 07